

[Traduction]

LE COÛT DES SERVICES SUPPLÉMENTAIRES DE
GENDARMERIE AU FESTIVAL D'ALDERGROVEQuestion n° 217—**M. Rose:**

1. Combien en a-t-il coûté pour retenir les services supplémentaires de la Gendarmerie royale du Canada lors du festival de musique populaire d'Aldergrove (Colombie-Britannique) durant la fin de semaine de la fête du travail?

2. Quelles autorités fédérales ou municipales ont assumé ces frais?

L'hon. G. J. McIlraith (solliciteur général): 1. Les membres de la Gendarmerie royale du Canada ne reçoivent aucun supplément pour le service supplémentaire tel que le surtemps.

2. Sans objet.

LA LOI CANADIENNE SUR LES PRÊTS AUX ÉTUDIANTS—
LES ÉTUDIANTS À TEMPS PARTIELQuestion n° 261—**M. Rowland:**

Le gouvernement songe-t-il à modifier la Loi canadienne sur les prêts aux étudiants pour permettre aux étudiants à temps partiel dans les institutions post-secondaires de bénéficier de ses dispositions?

L'hon. E. J. Benson (ministre des Finances): C'est une question de politique gouvernementale. Si le gouvernement décide de proposer une modification à la loi sur les prêts aux étudiants afin d'y apporter le changement proposé, elle sera annoncée en temps utile.

LE DIRECTEUR DE LA PLANIFICATION ET DE LA
RECHERCHE DU CRTCQuestion n° 283—**M. Aiken:**

1. Qui a été le candidat heureux pour le poste de directeur de la planification et de la recherche du Conseil de la radio-télévision canadienne annoncé dans l'affiche n° 70-3601 de la Commission de la Fonction publique?

2. Quelles sont les qualités et l'expérience du candidat heureux au titre de directeur des recherches?

3. Quelle est la nationalité dudit directeur et est-il tout à fait bilingue?

4. a) Quel traitement touche-t-il, b) reçoit-il en plus une allocation quotidienne et, dans l'affirmative, combien?

5. Où le directeur assume-t-il ses charges quotidiennes?

6. Depuis combien de temps le candidat heureux réside-t-il au pays et quel était son emploi antérieur?

7. Combien d'autres personnes ont fait une demande à l'égard de ce poste et s'agissait-il de Canadiens?

L'hon. Gérard Pelletier (secrétaire d'État): La Commission de la Fonction publique et le Conseil de la radio-télévision canadienne m'ont fourni les renseignements suivants: 1. M. André F. J. Martin.

2. Il a fréquenté l'École des Beaux-Arts de Bordeaux, en France. Il possède une vaste expérience à titre de réalisateur et de directeur de films et de réalisateur de programmes radiophoniques. Expérience de la recherche et des études sur les sujets ayant trait au cinéma et aux organes d'information.

3. Nationalité française. Le jury d'examen a jugé que sa connaissance des deux langues officielles était suffisante pour occuper le poste en question.

4. a) Échelle de salaire, \$19,100—\$21,700; b) Non.

5. A Ottawa.

6. M. Martin habite le Canada depuis le 3 juillet 1967. Il a auparavant occupé le poste de réalisateur et de di-

recteur de films, et a fait de la recherche et des études sur des sujets ayant trait au cinéma et aux organes d'information.

7. Douze, qui n'étaient pas tous des Canadiens.

L'AUDITEUR GÉNÉRAL

Question n° 306—**M. Fortin:**

L'auditeur général fait-il l'audition des livres de toutes et chacune des sociétés de la Couronne a) dites de propriétaires, b) dites mandataires, c) à économie mixte? Dans la négative, le gouvernement entend-il dans un avenir prochain le lui permettre?

L'hon. C. M. Drury (président du Conseil du Trésor): L'auditeur général vérifie les comptes de toutes les sociétés de la Couronne de département et de mandataire et de toutes les sociétés de la Couronne dites propriétaires, sauf les cinq ci-après: Air Canada; Les chemins de fer Nationaux du Canada; Trust de fiducie des titres des chemins de fer Nationaux du Canada; La Société de développement du Cap-Breton; La Société centrale d'hypothèques et de logement.

De plus, il y a plusieurs autres organismes publics dont l'auditeur général n'est pas le vérificateur, soit: La Banque du Canada; La Banque d'expansion industrielle; L'Office canadien des provendes.

Comme il est indiqué dans le projet de loi sur l'auditeur général du Canada qui a été introduit le 16 octobre, on ne se propose pas de modifier la disposition législative maintenant en vigueur au sujet de la vérification des sociétés de la Couronne; elle figure au paragraphe 2 de l'article 77 de la loi sur l'administration financière, qui se lit comme il suit:

77. (2) Nonobstant toute autre loi, l'Auditeur général est admissible au poste de vérificateur, ou vérificateur conjoint, d'une corporation de la Couronne.

[Français]

NOMBRE DE PENSIONNÉS DANS LA CIRCONSCRIPTION
DE BEAUCEQuestion n° 309—**M. Rodrigue:**

Combien de personnes reçoivent la pension de sécurité de vieillesse dans la circonscription électorale de Beauce et, de ce nombre, combien reçoivent le supplément de revenu garanti?

L'hon. John C. Munro (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): La statistique de la Sécurité de la vieillesse n'est pas faite de façon qu'il soit possible d'établir le nombre des pensionnés d'une circonscription donnée.

[Traduction]

LE NOMBRE DE PENSIONNÉS DE LA VIEILLESSE
AU MANITOBAQuestion n° 321—**M. Orlikow:**

1. Combien de gens au Manitoba reçoivent la pension de vieillesse?

2. Combien de ces bénéficiaires reçoivent le supplément du revenu garanti?

L'hon. John C. Munro (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): 1. Au Manitoba, 94,175 personnes reçoivent la pension de sécurité de la vieillesse.

2. Les pensionnés de la Sécurité de la vieillesse du Manitoba qui reçoivent le supplément du revenu garanti sont au nombre de 47,777.